Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Cuisine, veuillez visiter :
bp-cuisine.fr/annales-sujets-et-corriges

Expression française et ouverture sur le monde

Session 2003 • Code sujet : **Non indiqué dans cette édition** • Durée : **3 heures** • Coefficient : **3**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. **L'histoire de la drogue** (3 questions) — **Page 3**
2. **Les comportements de consommation** (3 questions) — **Page 4**
3. **Les effets secondaires des drogues et des médicaments** (1 question) — **Page 6**
4. **La consommation de Charly et une comparaison** (2 questions) — **Page 7**
5. **La législation sur les drogues en Europe** (2 questions) — **Page 8**
6. **La consommation d'alcool en Europe** (4 questions) — **Page 9**
7. **Les nouvelles drogues et la politique française** (3 questions) — **Page 11**
8. **Rédiger un compte rendu sur les dangers des drogues** (1 question) — **Page 12**
9. **Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) — **Page 13**

Sujet officiel (PDF) : https://bp-cuisine.fr/assets/annales/bp-cuisine/U60 - Expression française et ouverture sur le monde/2003/BP Cuisine - U60 - Expression française et ouverture sur le monde - Session 2003 - 1-Sujet.pdf

1. L'histoire de la drogue

Le document 1 retrace l'évolution de l'usage de l'opium et d'autres substances, de leur emploi comme remèdes à leur diffusion comme drogues. Il aborde notamment les usages après la révolution industrielle et le remplacement des calmants à base d'opium.

Question a. **Après la révolution industrielle, indiquez qui a recours à l'opium et pourquoi.**

Après la révolution industrielle, des milliers de personnes ont recours à des préparations à base d'opium, surtout les ouvriers des manufactures. Vendus à très bas prix, ces produits sont accessibles. L'opium calme la faim des ouvriers et leur permet de résister. Le laudanum est également consommé en grande quantité pour soigner les diarrhées ou faciliter le sommeil, y compris par des enfants travaillant dans les usines.

✓ **RÉPONSE À RETENIR**

Surtout les ouvriers des manufactures, pour calmer leur faim et leur permettre de résister.

Question b. **Indiquez quand les calmants à base d'opium sont remplacés par des tranquillisants.**

Les autorités médicales s'inquiètent des calmants à base d'opium dès le dernier quart du XIX^{e} siècle, mais leur usage perdure. Le document précise que les tranquillisants ne prennent le relais que dans les années cinquante du XX^{e} siècle. Il faut donc distinguer le moment où les dangers sont remarqués de celui où les calmants sont effectivement remplacés.

✓ **RÉPONSE À RETENIR**

Dans les années 1950.

Question c. **Expliquez ce qui permet de distinguer un médicament d'une drogue.**

Le document montre qu'une substance ne se définit pas à elle seule comme médicament ou drogue : son usage et son contexte comptent. La morphine utilisée à l'hôpital pour soigner les patients reste un médicament. En revanche, lorsqu'elle est vendue dans les bars à des consommateurs anonymes, elle devient une drogue. C'est donc la manière dont le produit est employé qui permet de faire la distinction.

✓ **RÉPONSE À RETENIR**

C'est l'usage et le contexte qui distinguent les deux : utilisée à l'hôpital pour soigner, la morphine est un médicament ; vendue dans les bars, elle devient une drogue.

2. Les comportements de consommation

Le document 2 définit les substances psychoactives et présente les risques liés à leur consommation. Il distingue l'usage, l'usage nocif et la dépendance.

Question a. Relevez dans le document 2 une expression synonyme du terme « drogue ».

> « Les drogues ou substances psychoactives »

Dans le premier paragraphe du document 2, l'expression « substances psychoactives » désigne les drogues. Le texte précise que ces substances modifient l'activité mentale, les sensations ou le comportement. C'est donc cette expression qu'il faut relever comme synonyme de « drogue ».

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> L'expression relevée est « substances psychoactives », qui désigne les produits modifiant l'activité mentale, les sensations ou le comportement.

Question b. Expliquez ce que signifient les termes « licite » et « illicite ».

1. **Licite** signifie autorisé par la loi. Le document cite l'alcool et le tabac comme exemples de produits licites.
2. **Illicite** signifie interdit par la loi. Le cannabis, la cocaïne, l'ecstasy et l'héroïne sont présentés comme des produits illicites.

Ces mots indiquent le statut légal d'un produit. Ils ne disent pas, à eux seuls, si sa consommation est sans danger ou nocive.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Licite signifie autorisé par la loi ; illicite signifie interdit par la loi.

Question c. Nommez les différents types de comportement de consommation distingués par la communauté scientifique et expliquez en quoi ils consistent, sans recopier le texte.

Comportement	Explication
Usage	Consommation sans complication de santé ni conséquence nocive sur autrui.
Usage nocif	Consommation susceptible de causer des dommages physiques, affectifs, psychologiques ou sociaux.
Dépendance	Besoin de consommer auquel la personne ne peut résister sans souffrance, avec perte de contrôle.

Ces trois comportements se distinguent par leurs conséquences et la maîtrise de la consommation. L'usage peut être occasionnel et modéré. L'usage nocif menace la santé ou la vie sociale. Dans la dépendance, le besoin de produit prend une place centrale dans la vie quotidienne.

✓ RÉPONSE À RETENIR

La communauté scientifique distingue l’usage, l’usage nocif et la dépendance, selon les conséquences de la consommation et la perte de maîtrise.

3. Les effets secondaires des drogues et des médicaments

Le document 1 retrace l'histoire de l'usage de substances, notamment de la morphine comme médicament. La question porte sur les effets secondaires évoqués dans son septième paragraphe et met en relation les documents 1 et 2.

Question III. Indiquez de quels effets secondaires provoqués par la consommation de drogues ou de médicaments il est question dans le septième paragraphe du document 1.

Le septième paragraphe précise que les médecins ne soupçonnaient pas les effets secondaires de médicaments comme la morphine, donnée aux soldats gazés. Il ne nomme pas ces effets. Le document 2 permet de les identifier : certaines consommations entraînent une dépendance, avec impossibilité de se passer du produit et organisation de la vie autour de sa recherche et de sa prise.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> La morphine peut entraîner une dépendance : le consommateur ne parvient plus à se passer du produit.

4. La consommation de Charly et une comparaison

Le document 3 raconte comment Charly cherche de l'argent pour obtenir une dose et commet un vol. Le document 2 décrit les comportements de consommation et les signes de la dépendance.

Question a. À partir des extraits, définissez le type de comportement de consommation de Charly et donnez trois raisons permettant de justifier votre choix.

Charly est en situation de **dépendance** : il ne peut plus se passer de sa dose et sa vie s'organise autour de sa recherche. Trois indices le confirment :

- il doit trouver de l'argent « à la minute » pour acheter une dose ;
- sans dose, il ne trouve pas de repos et souffre de crampes ;
- il vole le porte-monnaie d'une passante pour financer sa consommation.

Le manque provoque donc une souffrance et le pousse à commettre un acte délictueux.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Charly est dépendant : il recherche sa dose avec urgence, souffre du manque et commet un vol pour se la procurer.

Question b. Dans le document 2, relevez une comparaison et expliquez-la.

Le document dit que « la vie quotidienne tourne largement ou exclusivement autour de la recherche et de la prise du produit ». Cette expression est une image, plus précisément une métaphore : elle représente la vie comme un mouvement qui gravite autour de la drogue. Elle signifie que la consommation devient le centre des préoccupations du dépendant et organise ses journées. Il s'agit d'une comparaison implicite, sans outil de comparaison explicite comme « tel » ou « comme ».

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> La métaphore du quotidien qui « tourne autour » du produit montre que la drogue devient le centre de la vie du dépendant.

5. La législation sur les drogues en Europe

Le document 4 compare les règles concernant l'usage des drogues dans plusieurs pays européens. Le document 7 est une carte de l'Union européenne à compléter avec trois informations tirées du document 4.

Question a. L'Union européenne comprenant alors quinze pays, indiquez ceux qui ne sont pas nommés dans le document 4.

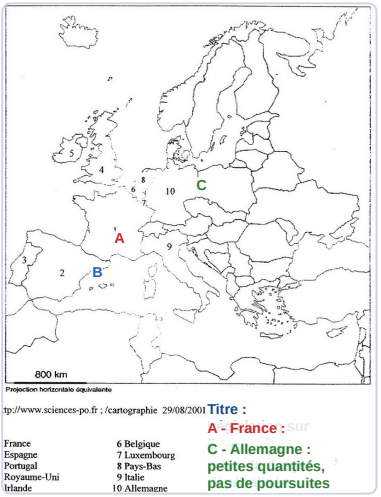
Le document 4 cite dix pays : Espagne, Italie, Pays-Bas, France, Luxembourg, Portugal, Royaume-Uni, Irlande, Allemagne et Belgique. En les comparant aux quinze pays de l'Union européenne de l'époque, on obtient cinq pays non mentionnés : le Danemark, la Grèce, l'Autriche, la Suède et la Finlande.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Les cinq pays non nommés sont le Danemark, la Grèce, l'Autriche, la Suède et la Finlande.

Question b. Reportez sur la carte du document 7 trois informations parmi celles du document 4. Donnez un titre et une légende à votre carte, puis joignez-la impérativement à votre copie.

La carte peut présenter trois règles distinctes du document 4 : l'interdiction claire de la consommation en France, la dépénalisation de la prise de drogue en Espagne et l'absence de poursuites en Allemagne pour les usagers possédant de petites quantités. Les lettres A, B et C les repèrent sur les pays correspondants. Le titre et la légende sont ajoutés à droite de la carte.

Document 7 complété



> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> France : consommation interdite ; Espagne : prise de drogue dépénalisée ; Allemagne : pas de poursuites pour la possession de petites quantités.

6. La consommation d'alcool en Europe

Le document 5 donne la consommation annuelle d'alcool pur par habitant dans six pays en 1997. Les questions mobilisent aussi la définition des substances psychoactives du document 2 et demandent une représentation graphique ainsi que des comparaisons de données.

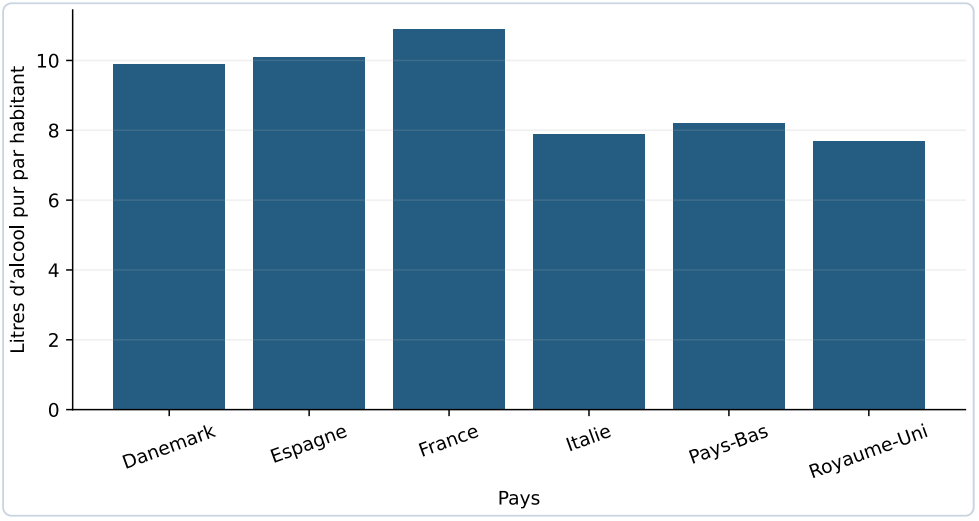
Question a. D'après le document 2, doit-on considérer l'alcool comme une drogue ? Justifiez votre réponse.

Oui. Le document 2 définit les substances psychoactives comme celles qui modifient l'activité mentale, les sensations ou le comportement. Il cite l'alcool parmi les substances licites : sa légalité ne l'empêche donc pas d'être une drogue au sens de cette définition.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Oui : l'alcool est une substance psychoactive licite, donc une drogue au sens du document 2.

Question b. À partir du document 5, réalisez une représentation graphique adaptée.

Un diagramme en barres permet de comparer les six pays. Le graphique indique la consommation annuelle d'alcool pur par habitant en 1997 : les pays figurent en abscisse et les litres en ordonnée. Une échelle de 0 à 12 litres permet de représenter toutes les valeurs du tableau.



> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Diagramme en barres : consommation annuelle d'alcool pur par habitant en 1997.

Question c. Tous les habitants espagnols ont-ils consommé 10,1 litre d'alcool pur en 1997 ? Justifiez votre réponse.

Non. Les 10,1 litres indiquent la quantité annuelle rapportée à chaque habitant dans les données globales du pays. Il s'agit d'une moyenne : la consommation réelle varie d'une personne à l'autre, et certains habitants peuvent ne pas boire d'alcool.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Non : 10,1 litres est une moyenne par habitant, pas la consommation de chaque Espagnol.

Question d. En 1997, quelle quantité d'alcool pur un Français a-t-il consommée en plus qu'un Anglais ? Donnez également ce résultat en pourcentage.

La consommation indiquée est de 10,9 litres en France et de 7,7 litres au Royaume-Uni. L'écart est de 10,9 - 7,7 = 3,2 litres. Rapporté à la consommation britannique, cela représente 3,2 ÷ 7,7 × 100, soit environ 41,6 % de plus.

✓ RÉPONSE À RETENIR

3,2 litres de plus par habitant, soit environ 41,6 % de plus qu'au Royaume-Uni.

7. Les nouvelles drogues et la politique française

Le document 6 présente la politique française d'information et de réduction des risques, ainsi que l'analyse de drogues de synthèse. Il expose également des réserves de professionnels concernant cette politique.

Question a. Expliquez ce que l'on appelle les nouvelles drogues et donnez un exemple.

Le document appelle « nouvelles drogues » les drogues de synthèse, fabriquées par des chimistes dans des laboratoires clandestins. Il indique que le nombre de leurs consommateurs augmente rapidement et que leur usage peut entraîner de graves troubles psychologiques. L'ecstasy en est un exemple : son principe actif est la MDMA. Le texte mentionne aussi un mélange particulièrement dangereux de MDMA et de strychnine, mais c'est l'ecstasy qui constitue l'exemple direct de drogue de synthèse.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Les nouvelles drogues sont des drogues de synthèse fabriquées clandestinement. Exemple : l'ecstasy.

Question b. Indiquez quelle méthode la France a choisi d'appliquer en matière de lutte contre la drogue.

La France a choisi une politique d'information et de réduction des risques. Elle vise à empêcher les consommations nocives plutôt qu'à obtenir une baisse spectaculaire de la consommation.

Concrètement, les pouvoirs publics cherchent à connaître les produits en circulation, notamment par l'analyse d'échantillons, puis à avertir rapidement le public et les associations lorsqu'un produit dangereux est repéré.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Une politique d'information et de réduction des risques, destinée à prévenir les consommations nocives.

Question c. Relevez trois arguments défendus par ceux qui contestent cette politique.

Les contestataires ne rejettent pas la prise en charge des consommateurs, mais avancent trois réserves :

- Le message de prévention devrait d'abord affirmer qu'il ne faut pas consommer de drogues.
- La réduction des risques pourrait inciter des personnes qui n'en consomment pas à essayer.
- Elle ne doit pas se faire au détriment des centres spécialisés de prise en charge des personnes dépendantes, déjà surchargés.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Priorité au message contre la consommation, risque d'inciter les non-usagers et nécessité de préserver les centres spécialisés surchargés.

8. Rédiger un compte rendu sur les dangers des drogues

Le dossier rassemble des textes historiques, des définitions, un récit, des informations sur la législation européenne et des données chiffrées. Le candidat doit rédiger pour le journal local un compte rendu de conférence qui développe les dangers liés à la consommation de drogues légales ou non.

Question VIII. Après avoir assisté à une conférence sur les drogues légales ou non, rédigez pour le journal local un compte rendu de cette conférence. Appuyez-vous sur les informations du dossier pour développer les dangers liés à la consommation de ces drogues. L'orthographe, la syntaxe et la présentation seront prises en compte dans la notation.

Drogues : des risques bien réels

Lors de la conférence, les intervenants ont rappelé que l'alcool et le tabac, bien que légaux, sont des substances psychoactives, comme le cannabis, la cocaïne ou l'héroïne. Les risques varient selon le produit, la quantité, la fréquence, le contexte et la vulnérabilité de chacun.

L'usage nocif peut causer des dommages physiques, psychologiques et sociaux : accidents, difficultés financières, relations dégradées ou mise en danger d'autrui. La dépendance entraîne perte de contrôle, douleurs ou angoisse et peut accaparer la vie quotidienne.

L'histoire de l'opium rappelle que des médicaments peuvent aussi avoir des effets secondaires. Les drogues de synthèse, parfois mêlées à un poison comme la strychnine, exposent à de graves troubles psychiques. Le récit de Charly montre enfin que la recherche d'une dose peut conduire au vol et à la violence. Les participants ont souligné l'importance de l'information, de la prévention et de l'accompagnement.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> La consommation, même légale, peut dégrader la santé et la vie sociale, entraîner une dépendance et mettre autrui en danger.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2003)

Bilan de l'épreuve : Le Brevet professionnel, session Automne 2003, propose l'épreuve « Expression française et ouverture sur le monde » sur le thème « LES DROGUES ». D'une durée de 3 heures et de coefficient 3, sans code sujet imprimé, elle étudie l'histoire des drogues, leurs usages et dangers, les lois européennes et la consommation d'alcool. Elle évalue compréhension, analyse de données, cartographie et expression écrite.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Une substance psychoactive modifie l'activité mentale, les sensations ou le comportement.
- L'usage, l'usage nocif et la dépendance se distinguent par leurs conséquences et la perte de contrôle.
- Les risques dépendent du produit, de la quantité, de la fréquence, du contexte et de la vulnérabilité du consommateur.
- Pour comparer deux valeurs, calculez l'écart puis le pourcentage en précisant la valeur de référence utilisée.

Points de vigilance & attentes du jury

- Justifiez vos réponses par des éléments précis des documents, sans recopier de longs passages.
- Sur la carte, reportez trois informations et ajoutez un titre et une légende lisible.
- Pour le graphique, indiquez un titre, les axes, les unités et une échelle régulière adaptée.
- Dans le compte rendu, développez les dangers à partir du dossier et relisez orthographe, syntaxe et présentation.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment choisir une représentation graphique pour les consommations du tableau ?

Le tableau compare des quantités entre plusieurs pays : un diagramme en bâtons convient. Donnez un titre, nommez les axes, indiquez l'unité en litres d'alcool pur par habitant et utilisez une échelle régulière adaptée aux valeurs.

Q : Comment calculer l'écart et le pourcentage entre les valeurs française et anglaise ?

Soustrayez la valeur anglaise de la valeur française pour obtenir l'écart. Pour calculer le pourcentage par rapport à la valeur anglaise, divisez cet écart par cette valeur, puis multipliez par 100.

Q : Comment organiser les trois heures de l'épreuve ?

Le sujet ne fixe pas de durée par question. Répartissez le temps entre les questions courtes, la carte, le graphique et la rédaction finale, qui vaut 21 points. Gardez une marge pour vérifier les calculs et relire votre copie.

Q : Qu'attend le jury dans le compte rendu final ?

Le compte rendu doit s'adresser au lectorat d'un journal local et développer les dangers des drogues en s'appuyant sur le dossier. Le sujet précise que l'orthographe, la syntaxe et la présentation seront prises en compte dans la notation.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bp-cuisine.fr/assets/annales/bp-cuisine/U60 - Expression française et ouverture sur le monde/2003/BP Cuisine - U60 - Expression française et ouverture sur le monde - Session 2003 - 1-Sujet.pdf
Ressources BP Cuisine : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.